

BUREAU PRINCIPAL DE MÉTIERS SPÉCIALISÉS ONTARIO

Informations sur le stationnement

- Zone de stationnement désignée : il y a un stationnement payant au 210, City Centre Drive.
- Tarifs de stationnement : 3 \$ par tranches de deux heures (maximum de 10 \$ par jour)

Autres renseignements :

- Prenez l'ascenseur jusqu'au 6^e étage, puis sonnez au 600.